

NOTRE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES



Le groupe Crédit Agricole renforce sa **Politique Achats Responsables**, afin de répondre aux grands enjeux de demain sur ses territoires, de contribuer à la performance globale de ses entreprises et d'agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone. Elle s'inscrit pleinement dans la **charte éthique et le Projet Sociétal du Groupe**.

La Politique Achats Responsables du Crédit Agricole vise à favoriser l'achat d'un bien ou d'un service en prenant en considération à la fois **le juste besoin**, et les **aspects économiques, sociétaux et environnementaux**, de la réponse apportée à ce besoin, tout en veillant à **l'équilibre des relations entre l'entreprise et ses fournisseurs**, dans le respect de leurs droits réciproques.

Cette politique participe à une **démarche engagée et responsable**, et se veut un **vecteur mutuel de progrès et d'innovation**. Elle s'adresse à l'ensemble des **collaborateurs, acteurs** dans le **processus achats** et à leurs **fournisseurs**.

NOTRE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES EN 6 AXES MAJEURS, 16 PRINCIPES

- 1** ➤ **Adopter un comportement responsable dans la relation avec les fournisseurs**
 - Veiller à l'équilibre des relations d'affaires en adoptant des pratiques et comportements respectueux.
 - Favoriser des engagements réciproques dans le respect des droits de chacun.
 - Apporter une visibilité prévisionnelle des achats.
- 2** ➤ **Contribuer à la compétitivité économique de l'écosystème**
 - Encourager la diversité des entreprises des territoires et renforcer la cohésion et l'inclusion sociale.
 - Favoriser les échanges avec les acteurs locaux et, ainsi, contribuer au développement du territoire.
 - Stimuler l'innovation avec nos fournisseurs pour créer de la valeur.
 - Apprécier le coût global du cycle de vie.
- 3** ➤ **Veiller en permanence à la qualité des relations avec les fournisseurs**
 - Impliquer les acheteurs dès l'expression de besoin.
 - Renforcer la montée en compétences achats des acteurs internes (acheteurs / prescripteurs).
 - Développer la connaissance réciproque entreprise / fournisseurs.
 - Instaurer un mécanisme de médiation.
- 4** ➤ **Intégrer les aspects environnementaux et sociétaux dans nos achats**
 - Identifier et cartographier les risques et opportunités.
 - Intégrer les critères RSE dans le choix d'un bien ou d'un service, dans la sélection de nos fournisseurs.
- 5** ➤ **Agir pour la transition vers une économie bas carbone**
 - Mobiliser tous nos métiers pour transformer leur façon d'exercer, dans une démarche de sobriété carbone.
 - Engager et encourager nos fournisseurs à mesurer leur empreinte carbone et à réduire leurs émissions.
 - Considérer le critère poids carbone dans l'évaluation, le référencement et le suivi de nos fournisseurs.
- 6** ➤ **Inscrire cette politique achats responsables dans les dispositifs de gouvernance existants**